

# G8 - G9



Les élèves des lycées sarrois obtiendront bientôt à nouveau leur baccalauréat général dans le cadre d'un cursus en neuf ans, de la classe 5 à la classe 13. Tout comme les Gemeinschaftsschule, qui n'ont jamais abandonné le cursus en neuf ans, tous les établissements disposant d'un lycée reviendront désormais à ce modèle.

Il n'y a jamais eu de débat comparable sur la durée de la scolarité jusqu'au baccalauréat chez notre voisin français, ni d'ailleurs dans de nombreux autres pays d'Europe : huit années d'études secondaires ont été et sont encore la règle. Les élèves de tous les LFA suivent avec succès le cursus en huit ans jusqu'à l'obtention simultanée de l'Allgemeine Hochschulreife et du baccalauréat français, et n'ont donc rien à envier à la grande majorité des élèves européens. Les nouveaux LFA de Strasbourg et de Hambourg proposeront également à leurs élèves ce cursus qui a fait ses preuves depuis vingt ans.



Pendant des décennies, le lycée franco-allemand de Sarrebruck a dû proposer sous un même toit un cursus sarrois et allemand en neuf ans et un cursus français en huit ans, mais à l'époque dans des circonstances bien différentes. A la place des classes intégrées actuelles, il y avait des classes allemandes et des classes françaises en parallèle. Les élèves français et allemands n'étaient regroupés que pour quelques cours spécialisés et dans ce cas, la différence d'âge pesait sensiblement sur le sentiment

d'appartenance à une communauté scolaire et à une classe franco-allemandes. En outre, les élèves sarrois étaient déjà présents dans l'établissement depuis deux ans, lorsque les élèves français y arrivaient après cinq années d'école primaire et pour un cursus de huit années d'études jusqu'au baccalauréat. Le modèle réussi des classes franco-allemandes intégrées a été introduit il y a environ 15 ans, en même temps que la réduction de la durée de la scolarité d'un an.

Il existe néanmoins des solutions pour ceux qui envisagent, dans tous les cas ou si nécessaire, une année supplémentaire de cursus scolaire pour leurs enfants. Les élèves du LFA qui souhaitent bénéficier du cursus en neuf ans peuvent refaire leur troisième ou leur seconde. Ce sera une année supplémentaire effectuée volontairement, non pas suite à un redoublement mais suite à une décision

réfléchi. Ces élèves auront ainsi la possibilité de suivre certaines matières dans l'autre langue d'enseignement, de consolider leurs connaissances et d'aborder les cours des années supérieures avec un bilinguisme encore plus grand. En outre, cela permettra aux élèves intéressés par un séjour à l'étranger, dont le nombre augmente et devrait continuer d'augmenter, et dont nous soutenons expressément le projet, d'entrer dans la classe supérieure sans charge de travail à leur retour au LFA.

En Sarre, l'informatique deviendra, dans les années à venir, une matière obligatoire pour les jeunes élèves, en réponse à l'importance croissante des outils numériques. L'allongement de la scolarité fournit désormais le temps nécessaire pour ces heures supplémentaires. Au lycée franco-allemand, nous intégrerons de plus en plus les contenus d'apprentissage numériques et informatiques dans les matières existantes. Le modèle de formation de base en technologies de l'information a déjà existé



sous cette forme dans toute la Sarre et nous offre la possibilité de combiner de manière fructueuse l'apprentissage avec des outils numériques et l'apprentissage de contenus informatiques avec d'autres matières, dans l'esprit de l'idée MINT, sans devoir allonger davantage les horaires et surcharger le cursus en 8 ans. Au lycée, le LFA propose depuis longtemps déjà l'informatique comme matière, avec trois heures de cours hebdomadaire et la possibilité de passer une épreuve orale du baccalauréat; en



outre, au collège, des groupes de travail comme par exemple le club de robotique font appel au savoir-faire informatique ou encouragent les compétences adéquates chez les élèves. Enfin, les exercices d'algorithmes font partie intégrante de l'examen du brevet, auquel nos élèves sont préparés en fin de 3ème et qu'ils réussissent avec un taux de réussite proche de 100 % - bien que le brevet soit facultatif et sans conséquence pour le passage en classe supérieure !

Sur la base de toutes ces considérations et après de nombreuses années de travail scolaire réussi dans un cursus conçu pour durer 8 ans, la politique éducative rendra un jugement de Salomon sur la question de la durée de la scolarité : en principe le cursus en 8 ans (G8) européen qui a fait ses preuves, avec la possibilité individuelle, justifiée par des raisons pédagogiques ou linguistiques, d'opter pour le « G8+1 ».

Stefan Hauter, proviseur allemand